

Gnoc. 1907/77

BUREAU REGIONAL DE L'UNESCO
POUR L'EDUCATION EN AFRIQUE

RAPPORT FINAL

DE LA

REUNION D'EXPERTS SUR LA

POST ALPHABETISATION

EN AFRIQUE

DAKAR , SENEGAL , 25-29 AVRIL 1977

BUREAU REGIONAL DE L'UNESCO
POUR L'EDUCATION EN AFRIQUE

BREDA/PUB/64/Dumont-Malya
Razana Johary

RAPPORT FINAL
de la
REUNION D'EXPERTS SUR LA POST-ALPHABETISATION
EN AFRIQUE

(Dakar, Sénégal, 25 - 29 avril 1977)

Le présent rapport a été adopté par la Réunion d'experts sur la post-alphabétisation en Afrique à sa session de clôture le 29 avril 1977. La mise au point rédactionnelle a été assurée par MM. B. Dumont, S. Malya et Razana Johary.

Dakar, avril 1977

TABLE DES MATIERES

<u>RAPPORT FINAL</u>	<u>PAGE</u>
INTRODUCTION	1
PROBLEMES ACTUELS DE LA POST-ALPHABETISATION EN AFRIQUE	3
- Concept	4
- Objectifs	5
- Stratégies	6
- Planification	7
- Organisation et Structures	8
- Contenus	9
- Méthodes	10
- Financement	11
- Problèmes de langage	11
RECOMMANDATIONS	13
 <u>ANNEXES</u>	
1 - Liste des participants	
2 - Ordre du jour commenté	
3 - Calendrier de la réunion	
4 - Allocution de Monsieur Ben Mady Cissé, Secrétaire d'Etat à la Promotion Humaine	
5 - Allocution du Directeur du Bureau Régional de l'Unesco pour l'Education en Afrique	
6 - Liste des documents de la Réunion d'Experts sur la Post-Alphabétisation	

REUNION D'EXPERTS SUR LA POST-ALPHABETISATION EN AFRIQUE

RAPPORT FINAL

INTRODUCTION

1. La réunion d'experts sur la post-alphabétisation en Afrique s'est tenue à Dakar, Sénégal, dans les locaux du Bureau Régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique, du 25 au 29 Avril 1977.

2. Corvoquée par l'UNESCO conformément à la résolution 1.18 adoptée par la Conférence Générale à sa 19ème session, la réunion a rassemblé 20 experts de 16 pays africains (Cap Vert, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Haute-Volta, Libéria, Mali, Nigeria, Sénégal, Sierra Léone, Somalie, Tanzanie, Togo, Zambie) et d'organisation régionales s'occupant d'alphabétisation et d'éducation des adultes ou d'éducation en général (AFROLIT - Organisation Africaine pour l'Alphabétisation ; BASE - Bureau Africain des Sciences de l'Education). Des observateurs de la SWAPO (Organisation du Peuple de l'Afrique du Sud-Ouest), et de l'INADES (Institut Africain pour le Développement Economique et Social) ont suivi les travaux de la réunion. Y participaient également 4 représentants du Secrétariat de l'Unesco et de son Bureau régional.

3. Siégeant à titre personnel, les experts avaient comme mandat d'approfondir le concept de la post-alphabétisation, de se pencher sur ses objectifs, ses contenus, ses méthodes, sa planification, son organisation et son financement et de faire des recommandations à l'UNESCO et à ses Etats Membres dans ce domaine.

4. Pour leur permettre de se préparer, un certain nombre de documents leur ont été communiqués avant la réunion, parmi lesquels :

- a - La POST-ALPHABETISATION EN AFRIQUE - PROBLEMES ET PERSPECTIVES: Expériences au Mali et en Tanzanie, BRED/POSTALPHA/1 ;
- b - RAPPORT FINAL DE LA REUNION D'EXPERTS SUR L'UTILISATION DES LANGUES MATERNELLES DANS LES PROGRAMMES D'ALPHABETISATION EN AFRIQUE - Bamako 30 Sept.- 4 Oct. 1974 ED/CONF/628 PARIS, le 31 Octobre 1975 ;
- c - ORDRE DU JOUR COMMENTE, BRED/POSTALPHA /3 BIS ;

Les participants ont exprimé leur satisfaction sur la qualité des documents de travail.

.../...

5. La réunion a été ouverte par le Secrétaire d'Etat à la Promotion Humaine, M. Ben Mady CISSE en présence du représentant du Représentant Résident du PNUD à Dakar, du représentant de l'OMS et de directeurs de services sénégalais rattachés au Secrétariat d'Etat à la Promotion Humaine.

6. Après avoir souhaité la bienvenue aux experts, le Secrétaire d'Etat a évoqué successivement l'effort de la communauté internationale en faveur de l'alphabétisation, le plan à moyen terme de l'UNESCO en vue d'intensifier la lutte contre l'analphabétisme, l'itinéraire suivi par le Sénégal depuis 1953 et aboutissant à l'actuel plan d'alphabétisation massive qui doit s'étendre sur dix ans. Il a insisté sur les difficultés et les inconnues de l'entreprise d'alphabétisation et de post-alphabétisation, celles liées aux dimensions culturelles, sociales et politiques de l'action.

7. Le Directeur du Bureau Régional, M. Bakary KAMIAN, saluant l'assemblée au nom du Directeur Général de l'UNESCO, M. Mahtar M. BOW, a retracé la situation en Afrique en matière d'analphabétisme et a souligné la nécessité de redoubler d'effort en portant une attention spéciale sur la phase-clé qu'est la post-alphabétisation. Il a défini les principes qui doivent guider la discussion des experts en plaçant celle-ci dans la perspective d'une Décennie de l'UNESCO de l'alphabétisation, telle que la Conférence Générale l'a envisagé à sa dernière session en Nairobi.

8. Après avoir pris connaissance du règlement intérieur, la réunion a élu son bureau, ainsi constitué :

PRESIDENT : M. Cheick Magatte N DIAYE (Sénégal)

1er VICE-PRESIDENT : Mlle Edna PEREIRA (Guinée Bissau)

2ème VICE-PRESIDENT : M. Abdi Heybe ELMI (SOMALIE)

RAPPORTEUR : M. Simoni MALYA (Tanzanie).

Elle a également décidé de nommer un comité de rédaction formé du président et des deux vice-présidents.

9. Les travaux de la réunion se sont déroulés conformément à l'ordre du jour suivant :

- (I) - Ouverture officielle
- (II) - Election du bureau
- (III) - Adoption de l'ordre du jour
- (IV) - La post-alphabétisation : concept et objectifs
- (V) - La post-alphabétisation : planification et organisation
- (VI) - La post-alphabétisation : contenus et méthodes
- (VII) - La post-alphabétisation : financement
- (VIII) - Adoption du rapport final et des recommandations
- (IX) - Clôture.

Les horaires de travail suivants ont été adoptés : 9h-12h et 15h-18h.

10. La traduction a été assurée dans les deux langues de travail de la réunion, l'anglais et le français.

11. Le jeudi 28 Avril, les participants ont visité le Centre de Perfectionnement Professionnel Rural de Tivaouane, à 95 Km de Dakar.

12. Les échantillons de matériel d'alphabétisation et de post-alphabétisation apportés par les participants ont été exposés durant la réunion ; certains de ces documents ainsi que des communications ont été distribués.

13. Un film de court métrage sur l'alphabétisation en Jamaïque intitulé "MANY LITTLE LIGHTS" (des milliers de petites lumières) a été projeté.

PROBLEMES ACTUELS DE LA POST-ALPHABETISATION EN AFRIQUE

14. Comme l'indiquait l'introduction du document (BRED/POSTALPHA/1) préparatoire à la réunion, des problèmes de post-alphabétisation se trouvent posés à de nombreux pays africains à la suite des efforts accrus qu'ils ont entrepris ces dernières années pour faire bénéficier des capacités élémentaires de lecture, écriture et calcul, un nombre croissant des adultes, encore nombreux, qui n'ont pas eu accès à l'école lorsqu'ils en avaient l'âge.

15. Ces efforts ont le plus souvent été accomplis dans la perspective d'une alphabétisation fonctionnelle, c'est-à-dire d'une liaison entre les formations et les usages qui peuvent en être faits dans des situations concrètes. Mais ils ont rarement bénéficié de tous les moyens nécessaires pour que les connaissances et capacités acquises par ces formations puissent être suffisamment entretenues et développées par leur seule utilisation dans la vie quotidienne.

Au demeurant, même une formation qui aurait parfaitement répondu aux besoins de connaissances des adultes dans leurs situations concrètes à un moment donné, conduit normalement à la nécessité de nouvelles acquisitions et de modification des conditions d'environnement.

16. C'est pour faciliter la recherche des solutions appropriées que, pendant les débats, un certain nombre de problèmes ont été soulevés et ont retenu l'attention des participants. Quelques uns de ces problèmes étaient d'ordre général, d'autres, par contre, se rapportaient aux activités de post-alphabétisation dans les différents pays représentés à la réunion. La discussion des différents points de vue s'est avérée très utile et les participants ont pu constater une convergence des vues sur bon nombre de points.

Ces points principaux évoqués par les participants se résument comme suit :

- Concept
- Objectifs
- Stratégie
- Planification
- Organisation et Structure
- Contenus
- Méthode
- Financement
- Problèmes de langues.

17. Il convient de remarquer dès l'abord que l'étroite interdépendance des divers problèmes posés par la post-alphabétisation ne se prêtait pas à un fractionnement rigoureux de ces divers thèmes qui, dans la discussion, ont parfois été traités de façon conjointe. De plus l'importance toute particulière des problèmes de langues a conduit à les évoquer à l'occasion de tous les autres thèmes, et c'est seulement dans le souci d'en regrouper, pour plus de clarté, les différents aspects, qu'ils seront relatés ici dans une rubrique particulière.

CONCEPT

18. Les experts ont exprimé avec force la conviction que la post-alphabétisation, comme toute l'éducation, est un droit inaliénable de la personne humaine. Prolongement dynamique de l'alphabétisation, elle lui donne tout son sens; de ce fait, elle en est inséparable, et doit être préparée en même temps, et même avant.

19. De même que l'alphabétisation doit être fonctionnelle, dans la plus large acception de la fonctionnalité, la notion de post-alphabétisation retenue par la réunion est la plus large, comportant les trois dimensions de :

- production et fourniture de matériel de post-alphabétisation ;
- création d'un environnement favorable à la communication écrite dans la langue d'alphabétisation ;
- participation progressivement accrue des néo-alphabètes à toutes les décisions les concernant, à tous les niveaux, et dans tous les domaines, économique, social, culturel et politique.

20. La post-alphabétisation est l'ensemble des mesures prises pour permettre au néo-alphabète d'exercer les capacités et d'accroître les connaissances acquises dans la phase précédente, de les dépasser, et de s'engager par de nouvelles acquisitions, mais surtout en apprenant à apprendre, et à prendre des décisions, dans un processus continu de perfectionnement, et de plus grande maîtrise de son environnement.

La post-alphabétisation est une des bases de l'éducation permanente.

Elle doit aussi permettre, à ceux qui le désirent, l'accès direct aux cycles normaux de l'enseignement formel, ou à leur équivalent. Toutefois, certains participants considèrent que, si elle reste un objectif souhaitable, l'égalité réelle d'accès des néo-alphabètes et des scolarisés aux possibilités de formation secondaire et supérieure, ne sera sans doute pas réalisée dans les faits avant un certain temps.

21. La post-alphabétisation implique une attention particulière portée aux réalités linguistiques; il s'agit principalement du statut, dans la vie publique et l'enseignement de la (des) langue (s) africaine (s) d'alphabetisation et de ses (leurs) relations avec la langue officielle, quand ce ne sont pas les mêmes.

22. La post-alphabétisation, enfin, est considérée comme partie intégrante du développement national, dans les domaines économique, social et culturel.

OBJECTIFS

23. Traitant des objectifs de la post-alphabétisation, les experts ont insisté sur son caractère dynamique et multiplicateur. Bien sûr, la post-alphabétisation doit d'abord permettre aux néo-alphabètes d'utiliser plus intensivement et d'augmenter les connaissances et capacités acquises lors de la phase précédente; et, ainsi, de sortir plus complètement de leur état de dépendance, de résoudre par eux mêmes les problèmes de leurs conditions de vie. Mais elle a aussi pour but, en créant pour eux, et avec eux, un environnement favorable aux efforts qu'ils doivent fournir pour ne pas retomber dans l'analphabétisme, de leur permettre de s'exprimer, et d'apporter ainsi leur contribution à la transformation de la société, par une participation plus active à la vie économique, sociale et culturelle.

24. Les experts ne se dissimulent pas que cet objectif implique certains partages ou transferts de pouvoirs, surtout dans les domaines politique, économique et de l'information, ainsi que des transformations de l'ensemble du système éducatif.

25. Le public de la post-alphabétisation doit être entendu largement : la conception, les objectifs et les institutions de la post-alphabétisation concernent non seulement les adultes issus des cours d'alphabetisation, mais aussi les alphabétisés autodidactes, les élèves ou anciens élèves de l'enseignement formel ayant abandonné en cours d'étude, et même ceux qui ont achevé un cycle scolaire, mais n'ont pas réussi à s'intégrer dans la société.

26. Dès ce stade de la discussion, les experts sont d'accord pour considérer qu'en raison de ses implications nombreuses, variées, et profondes avec l'activité nationale, la post-alphabétisation est une entreprise de caractère largement politique qui, de ce fait, concerne et engage les gouvernements; ils soulignent cependant que cette responsabilité gouvernementale ne doit pas revêtir un caractère contraignant, afin d'offrir aux néo-alphabètes un maximum de possibilités et de facilités pour apprendre et agir par eux-mêmes.

STRATEGIES

La post-alphabétisation bien comprise apparaît comme une entreprise vaste et complexe, rassemblant de nombreuses initiatives dans des domaines variés, et requérant, de ce fait, une stratégie élaborée, dont les experts ont mis en relief les éléments suivants :

a) . prise en considération des objectifs que se fixe le gouvernement qui s'engage dans une politique d'alphabétisation et de post-alphabétisation (construction de l'unité nationale, développement économique et social, conscientisation et libération des citoyens, etc...) ;

b) . importance des motivations non seulement pour s'instruire, mais aussi pour agir sur son environnement : ces motivations sont souvent reliées aux divers aspects de la situation que vivent les néo-alphabètes et notamment aux aspects économiques, ceux qui permettent l'amélioration concrète de leurs conditions d'existence; la connaissance de ces motivations doit faire l'objet de recherches approfondies auxquelles les publics concernés doivent être activement associés ;

c) . création d'un environnement favorable aux néo-alphabètes et à la post-alphabétisation; cet élément a été particulièrement souligné, car il exige des tâches nouvelles, multiples et complexes, et qui, pour la plupart, ne sont pas du seul ressort des responsables ou des agents de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes; ces tâches nouvelles consistent à prendre en considération, et de façon constante, à l'occasion d'activités diverses qui modifient l'environnement, les très diverses exigences des situations et des efforts de la post-alphabétisation; et ces tâches nouvelles ne peuvent être assumées, pour la plupart, que par des institutions, publiques ou privées, à vocation technique, administrative ou économique, créées pour atteindre leurs objectifs propres, et de ce fait, généralement peu sensibles à des préoccupations éducatives ;

d) . diversification des activités et des institutions de post-alphabétisation pour s'adapter à différents groupes de publics, ou à divers types de besoins ;

e) . développement des possibilités de formations techniques ou professionnelles de niveaux moyens, correspondant aux besoins des adultes néo-alphabètes et des communautés dont ils sont originaires, soit par création de nouvelles institutions ou formules, soit par adaptation et évolution de celles qui existent déjà ;

f) . nécessité d'associer le plus souvent possible, et chaque jour davantage, les néo-alphabètes à la définition et à la mise en oeuvre de tous les éléments de cette stratégie, en particulier pour la rédaction, la publication, et la diffusion de textes de lecture, ainsi que pour la recherche et l'évaluation des activités, qui loin de ne requérir, comme on le croit parfois, que des spécialistes de très haut niveau universitaire, peuvent devenir, au contraire, de remarquables facteurs de formation et de stimulation ;

g) . coordination des institutions et des moyens engagés à tous les niveaux, dans l'ensemble des activités et des efforts de post-alphabétisation; un bon exemple de cette coordination des structures et des moyens engagés en faveur de la post-alphabétisation est celui des campagnes nationales de la Tanzanie : lorsqu'un thème, correspondant à un problème d'ampleur nationale (exemple l'amélioration de la nutrition, ou la qualité de l'eau de boisson) a été retenu pour une telle campagne, tous les moyens (journaux, radio, affiches...) et toutes les structures (réseaux des diverses administrations, hiérarchies politiques, institutions ou entreprises privées, cercles d'études à la base) sont mobilisés en vue de la prise de conscience, de l'explication et de la solution du problème par les décisions et les initiatives que prennent les intéressés.

28. Les experts ont convenu que certains éléments de cette stratégie peuvent apparaître comme contradictoires, mais insistent pour que, compte tenu des situations propres à chaque pays, soient trouvées des formules de coordination qui leur fasse jouer des rôles complémentaires, en particulier par un équilibre entre l'engagement gouvernemental et les initiatives, la créativité, et les réalisations des publics concernés et de leurs organisations ou collectivités de base.

PLANIFICATION

29. La planification des activités de post-alphabétisation a donné lieu à la présentation de nombreuses suggestions et conceptions, parmi lesquelles il est possible de distinguer les conditions préalables, des éléments de la planification proprement dite.

30. Les experts considèrent que les conditions sine qua non d'une planification efficace de la post-alphabétisation sont :

- . un engagement résolu du gouvernement,
- . l'intégration de la planification de la post-alphabétisation dans l'effort général de planification de l'éducation, et de l'ensemble du développement social, économique et culturel,
- . la création de structures ayant pour fonction de favoriser le développement des activités de post-alphabétisation.

31. Les experts ont présenté de nombreux exemples des éléments sur lesquels doit porter la planification. Ils ont, bien sûr, évoqué maintes situations dans lesquelles on a réussi à associer la production de divers matériels de post-alphabétisation à des activités ou à des transformations dans lesquelles étaient engagés les néo-alphabètes : changement d'environnement, création de réseaux d'organismes de crédit rural; protection contre des publicités commerciales dangereuses, préparation à des concours de promotion professionnelle, etc.

32. De l'avis des experts, la planification doit encore porter sur :

- la mobilisation la plus large possible des ressources humaines, matérielles et financières à tous les niveaux, sans oublier l'engagement des masses sous forme de participation volontaire ;

- une claire détermination du partage des tâches entre les niveaux central, intermédiaire et local, assortie d'une circulation rapide et sûre des informations, afin de permettre la coordination et l'efficacité des efforts de post-alphabétisation ;

- les voies et moyens permettant l'accès des néo-alphabètes aux activités éducatives de promotion, y compris à celles rattachées ou équivalentes au système éducatif formel; sur ce point, certains experts insistaient plutôt sur les difficultés du raccordement avec le système éducatif formel, tandis que d'autres mettaient plutôt l'accent sur la nécessité de créer ou de multiplier des institutions plus directement orientées vers les réponses spécifiques aux besoins éducatifs des néo-alphabètes engagés dans le développement de leur milieu de vie, si nécessaire en modifiant le système d'éducation formel ;

- la formation et le perfectionnement continu des cadres de tous niveaux et techniques de toutes spécialités, nécessaires à la mise en oeuvre des programmes de post-alphabétisation ;

- la recherche et la mise en oeuvre d'innovations éducatives qui permettraient, par un abaissement des coûts unitaires de formation, d'élargir l'application des programmes à de plus vastes publics.

33. Les experts sont persuadés que la planification doit être conçue et mise en oeuvre avec assez de souplesse pour permettre la greffe et le développement rapide de nouveaux programmes, notamment de ceux qui seraient inspirés par les demandes ou les initiatives des populations concernées.

ORGANISATION ET STRUCTURES

34. Traitant la structure à l'intérieur de laquelle on envisagerait l'organisation de la post-alphabétisation, les experts étaient d'avis qu'il fallait d'abord utiliser les structures gouvernementales et/ou politiques déjà en place pour s'assurer d'une assistance et d'une coopération optimales.

Ces structures devraient, là où c'est nécessaire, être développées pour coordonner les activités des différentes organisations, gouvernementales et non gouvernementales qui apportent leur concours technique en vue du fonctionnement efficace des programmes d'éducation d'adultes.

35. Il existe également un besoin d'établir des structures d'appui spécifiques et efficaces qui tiendraient compte des situations telles qu'elles existent dans chacun des pays.

36. Il faudra faire davantage d'efforts et trouver de nouvelles possibilités pour développer et utiliser des types d'infrastructure susceptibles de stimuler et d'influencer favorablement l'éducation continue dans chacun des pays.

37. L'attention des délégués a été attirée sur le fait qu'en matière d'organisation des activités de post-alphabétisation, il faut bien définir les tâches et les fonctions de chacun et cela depuis le sommet jusqu'à la base de la hiérarchie pour permettre les communications aussi bien de bas en haut, et vice versa, qu'horizontalement à l'intérieur de la structure administrative servant de support à l'effort de post-alphabétisation.

CONTENUS

38. Le contenu des activités de post-alphabétisation peut être envisagé sous des formes diverses. On peut, par exemple, prévoir la mise à la disposition des néo-alphabétisés d'un maximum de matériel imprimé dont ils pourraient se servir chez eux tout comme dans les bibliothèques rurales et en général dans leur environnement.

39. Cette promotion des activités de post-alphabétisation pourrait également se faire grâce à la mise au point de matériel imprimé destiné à des groupes spécifiques de la société, tels que les femmes, les citadins, les gens du 3e âge, les jeunes, les ouvriers travaillant dans certaines usines, ainsi que les ruraux s'adonnant à des activités bien définies, tels que les cultivateurs de coton ou de riz, ou les pêcheurs dans des régions lacustres ou maritimes.

40. Le matériel destiné à promouvoir l'effort de post-alphabétisation pourrait également inclure l'information, des activités éducatives, la publication de communiqués intéressant la population ainsi que des articles divertissants dans les journaux nationaux et locaux et dans la presse rurale périodique.

41. Le contenu des activités de post-alphabétisation peut également comprendre la possibilité donnée aux néo-alphabétisés de participer à la rédaction de leur propre matériel de lecture, surtout quand il s'agit de sujets touchant à leur culture, tels que l'histoire locale, des contes et des recettes traditionnelles qui jusqu'ici n'ont été conservés que grâce à la tradition orale.

42. En fin de compte, les contenus de la post-alphabétisation peuvent consister à fournir aux néo-alphabètes toutes les facilités qui leur donnent l'occasion de mettre régulièrement en pratique, d'une façon concrète, les connaissances précédemment acquises en lecture, écriture, calcul et dans les autres domaines.

METHODES

43. Etant donné que les adultes apprennent et agissent plus facilement quand il s'agit de questions en rapport direct avec leurs besoins immédiats, les experts considèrent que l'approche méthodologique générale de la post-alphabétisation devrait consister à orienter les activités vers la recherche des solutions aux problèmes que les adultes ont définis eux-mêmes, et qui, de ce fait, sont importants pour eux (lutte contre le paludisme, augmentation des rendements d'une culture, etc...).

44. Cette méthode générale de recherche des solutions à leurs propres problèmes doit tendre à intégrer les alphabétisés et les analphabètes d'une même collectivité, et mettre l'accent sur les solutions qu'ils peuvent trouver et appliquer ensemble en comptant d'abord sur leurs propres ressources.

45. Les experts ont insisté sur l'importance que revêtent l'acquisition et le renforcement des méthodes et de la pensée scientifiques, à l'occasion de toutes les activités.

46. Selon la nature des problèmes que les activités de post-alphabétisation doivent résoudre pour contribuer à stimuler la participation des adultes, on peut envisager d'utiliser une (ou une combinaison de deux ou de plusieurs) des méthodes énumérées ci-dessous : démonstration, études de cas, campagnes de masse, radio-clubs, cercles d'études, jeux de rôles et lectures individuelles, toutes ces activités ayant pour but de recueillir davantage de matière stimulant la réflexion avant l'action.

47. Les diverses activités de post-alphabétisation utilisant du matériel écrit doivent porter une attention particulière à la lisibilité des textes, et des illustrations, et pour définir cette caractéristique, il faudra, par conséquent, souvent recourir à des études particulières.

48. Les experts ont également souligné la nécessité de présenter les activités de post-alphabétisation sous des formes attrayants, voire humoristiques, en faisant également appel aux formes d'expression dramatique.

.../...

FINANCEMENT

49. Pour favoriser l'accès à une situation de moindre dépendance, aussi bien pour les néo-alphabètes que pour les institutions de post-alphabétisation, les experts estiment souhaitable de faire supporter par les personnes ou communautés bénéficiant de services de post-alphabétisation, une part, future symbolique, des dépenses de matériel de lecture qu'elles reçoivent.

50. On a également évoqué la possibilité de s'adresser au secteur privé, (entreprises ou institutions,) pour l'associer aux activités de post-alphabétisation, notamment sous forme de contribution financière.

51. On a remarqué aussi qu'il existe déjà un certain nombre de volontaires, ou d'organismes de volontariat, dont les efforts demanderaient à être coordonnés, et qui pourraient être groupés en associations pour ainsi mieux servir la post-alphabétisation.

52. Au niveau national, les gouvernements respectifs pourraient faire preuve de l'intérêt qu'ils portent à la post-alphabétisation et matérialiser leur engagement pour cette cause en lui destinant davantage de fonds.

53. Au niveau international, pour venir en aide à l'effort de post-alphabétisation, les experts ont évoqué la possibilité de faire de nouveau appel à certains gouvernements ou organismes de développement qui, dans le passé, ont déjà soutenu l'effort d'alphabétisation.

PROBLEMES DE LANGUES

54. Les participants ont constaté que les langues et le rôle qu'elles jouent dans les activités de post-alphabétisation, constituent un problème important d'une grande complexité.

Ils considèrent que la réunion d'experts qui, du 30 Septembre au 4 Octobre 1974 a étudié à Bamako l'utilisation des langues maternelles dans les programmes d'alphabétisation, a déjà sérieusement analysé et clarifié ce problème.

55. Bon nombre d'experts pensent qu'il faut utiliser, pour la post-alphabétisation, la même langue qui avait servi lors de l'alphabétisation des adultes. Plusieurs préconisent l'apprentissage de la langue officielle comme l'une des activités de la post-alphabétisation.

56. Lorsque l'alphabétisation et la post-alphabétisation se font dans la langue africaine de la communauté des adultes, il est plus facile pour le néo-alphabète, engagé dans le processus de post-alphabétisation, d'entretenir et d'exprimer ses valeurs culturelles propres; et cela n'implique nullement qu'il aura pour autant des difficultés à apprendre la langue officielle ou une langue étrangère.

57. Dans les pays où l'alphabétisation et la post-alphabétisation se font dans la langue africaine de la collectivité, et que cette langue est différente de la langue officielle, apparaissent de nombreuses difficultés que les experts ont évoquées longuement, tout en suggérant diverses solutions.

Ainsi, l'un des plus gros obstacles à la promotion des activités de post-alphabétisation en langues africaines est l'insuffisance ou l'incertitude de leur statut, leur non-reconnaissance par les activités, personnels, et documents administratifs, et même par l'enseignement formel et les "élites" qui en sont issues.

58. Les remèdes sont connus, mais leur application demande des efforts persévérants et un véritable engagement politique :

- un choix courageux des langues d'alphabétisation;
- des recherches de linguistique appliquée, et des décisions judicieuses (généralement harmonisées avec les pays voisins parlant les mêmes langues) quant à la transcription et à l'impression;
- l'étude de ces langues dans le système éducatif, au moins aux niveaux de la formation des maîtres, des fonctionnaires et des agents d'encadrement;
- l'initiation à leur transcription des agents déjà en service;
- l'impression et l'utilisation de documents multilingues;
- l'utilisation publique, orale et écrite, des langues d'alphabétisation;
- et surtout, la participation des adultes néo-alphabètes à la transcription d'éléments de la culture orale traditionnelle (contes, proverbes, chants, spectacles, recettes, pharmacopées) ou à la rédaction de brochures - articles de presse rurale, poèmes, romans, etc...).

RECOMMANDATIONS

PREAMBULE

La post-alphabétisation est considérée non seulement comme une prévention contre le retour à l'analphabétisme, mais aussi comme un moyen de prédisposer l'adulte à une maîtrise suffisante de son environnement, pour mieux utiliser ses acquisitions aux fins de déployer des activités créatrices dans tous les secteurs de la vie, en vue de la conquête de nouvelles capacités propres à lui ouvrir de nouveaux horizons.

Dès lors, elle devient un droit inaliénable que tous les Gouvernements se doivent de respecter, de promouvoir, en y consacrant toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires à son développement.

L'attention des Etats est attirée sur deux groupes particuliers qui méritent une place de choix dans cette phase de post-alphabétisation, à savoir :

- les jeunes qui, en nombre croissant, abandonnent prématurément le système scolaire classique, et
- la population adulte féminine qui, dans le passé, a été plus gravement défavorisée que les hommes.

En faisant cette déclaration, la réunion des experts en post-alphabétisation appuie totalement la recommandation sur le développement de l'éducation des adultes adoptée par la Conférence Générale de l'Unesco tenue à Nairobi, le 26 novembre 1976, et particulièrement les alinéas(a) et (c) du point 4 chapitre II.

RECOMMANDATIONS

I. STRATEGIE

1. Conscients de l'engagement de l'Unesco pour l'éducation permanente et le droit de chaque individu de se développer au maximum de ses possibilités,

Nous recommandons aux Etats membres africains la création d'un système cohérent d'éducation pour adultes allant de l'alphabétisation, jusqu'à l'éducation continue sous toutes ses formes, notamment les formations générales, pratiques, professionnelles, et comportant des cours par correspondance, des groupes d'études ou des cercles culturels; ce système devrait faire preuve de suffisamment de souplesse pour permettre à ses bénéficiaires d'avoir accès au système formel d'enseignement, et d'octroi des diplômes.

2. Constatant que la plupart des illettrés et des néo-alphabètes habitent des zones rurales, et que l'éducation scolaire formelle peut ne pas répondre à leurs besoins ou à leurs désirs,

nous recommandons fortement aux Etats africains membres de l'UNESCO de consacrer leurs efforts en matière de post-alphabétisation avant tout aux besoins d'éducation existant dans les zones rurales.

3. Considérant que l'alphabétisation n'est que la première étape dans le processus de la libération de l'adulte de l'ignorance, de la pauvreté et de la dépendance, et que l'individu, s'il doit pouvoir s'intégrer complètement dans la société sur une base d'égalité avec les autres citoyens, a besoin de dépasser le stade de la seule alphabétisation,

nous recommandons que la post-alphabétisation fasse partie intégrante de la planification de l'alphabétisation et que les Etats membres de l'UNESCO poursuivent assidument le développement des programmes de post-alphabétisation pour adultes et, qu'à cette fin, ils prennent des dispositions statutaires à l'égard de l'appareil administratif aux niveaux national, départemental et local pour assurer l'exécution et la coordination de l'ensemble des programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation.

L'appareil administratif disposera d'une structure apte à assurer :

- une participation maximale de la population à tous les niveaux ;
- la décentralisation au niveau de la planification et de la prise des décisions dans la mesure où cela est compatible avec les objectifs nationaux de développement, et une mise en valeur maximale des ressources humaines et matérielles de la nation ;
- une réelle coordination de tous les organismes gouvernementaux et volontaires concernés par l'éducation des adultes ;
- la communication entre tous les échelons de la hiérarchie administrative et cela du niveau national jusqu'au niveau local.

4. Considérant que la possibilité de poursuivre l'éducation selon le concept de l'éducation permanente est un droit reconnu à tous les citoyens et étant donné le besoin qui existe de créer de telles possibilités,

nous recommandons que les gouvernements créent un environnement favorable à l'alphabétisation et qu'ils libèrent des fonds pour la promotion des activités de post-alphabétisation, afin d'accroître la productivité économique et d'améliorer les capacités de chacun.

CONTENUS ET METHODE

5. Considérant que les efforts principaux des gouvernements devraient consister à encourager l'éducation continue en prévoyant suffisamment de personnel, de temps et d'argent pour encourager la production et la diffusion, à peu de frais, de programmes et de matériels de lecture et d'étude.

nous recommandons :

- i l'institution ou le renforcement de services d'édition publics ou privés pour la mise au point de matériel de lecture pour adultes.
- ii une diffusion plus aisée du matériel destiné aux adultes préparé par les agences gouvernementales ou autres, en facilitant la création et le fonctionnement d'agences de diffusion para-étatiques ou indépendantes.
- iii. la création d'un système pour classer la littérature existante en tenant compte du style et du niveau linguistique ;

6. Considérant que beaucoup d'anciens élèves retournent à l'état d'illétrés,

nous recommandons que les gouvernements prennent des mesures afin que les élèves exclus du système scolaire ne retournent plus à l'analphabétisme. On pourrait par exemple les initier à l'écriture et à la lecture d'une langue africaine ainsi qu'au calcul dans cette langue, pendant ou après leur scolarité.

7. Considérant que l'éducation des adultes doit être fonctionnelle, et que cette fonctionnalité doit se traduire pour le néo-alphabète, par de nombreuses occasions d'entretenir et de développer ses connaissances acquises; mais constatant qu'à l'heure actuelle, dans la plupart des Etats africains, ces conditions ne sont pas réunies, en raison de l'absence d'environnement favorable à la communication écrite, et de l'insuffisance du statut des langues d'alphabétisation;

nous recommandons aux Etats-membres qu'ils s'engagent explicitement à créer chez eux un environnement stimulant pour les néo-alphabètes et notamment à améliorer le statut des langues d'alphabétisation :

- en imprimant formulaires officiels, permis, certificats, etc... dans les langues d'alphabétisation,
- en utilisant les langues d'alphabétisation dans les endroits publics et pour les affichages destinés au public,
- en encourageant les fonctionnaires du gouvernement à utiliser dans leur travail autant que possible les langues d'alphabétisation sous leur forme écrite et orale,
- en accordant une place plus importante aux langues d'alphabétisation dans les émissions de radio et de télévision, et dans la presse,
- en adoptant des textes, et les mesures propres à les faire appliquer, propices à une utilisation effective des langues africaines d'alphabétisation dans les différents domaines de la vie nationale et sociale.

8. Considérant que la post-alphabétisation devrait pouvoir motiver l'alphabétisé de sorte qu'il éprouve le désir d'approfondir et d'élargir les connaissances acquises en langues nationales ou officielles,

nous recommandons que les manuels de post-alphabétisation soient conçus de manière à amener les masses à se servir de leurs langues pour accéder au savoir technique et scientifique et au système politico-administratif, ce qui suppose l'utilisation de ces langues dans les différentes activités de la vie en milieu rural, en s'appuyant notamment sur les thèmes suivants:

Agriculture, élevage, hygiène collective et individuelle, protection maternelle et infantile, compréhension de (et action sur) son environnement, éducation civique et morale.

9. Considérant que les institutions de formation et les universités nationales sont bien équipées pour contribuer au développement de la lecture, des matériels, de la recherche linguistique, de l'enseignement d'une deuxième langue, de l'évaluation, etc...

nous recommandons que les Gouvernements fassent bénéficier ces institutions, selon leurs besoins, des ressources financières internationales et nationales dont ils disposent.

10. Reconnaissant que nombre de pays africains ont pu, dans certains domaines de l'éducation des adultes, enregistrer des succès considérables avec certaines méthodes et techniques telles que des cours d'alphabétisation collectifs assortis d'une unité de production agricole (arachides ou coton, par exemple) que les élèves cultivent eux-mêmes pour recueillir des fonds servant à couvrir les frais de fonctionnement de leurs cours; ainsi, les fonds du gouvernement peuvent être utilisés pour la formation de personnel, l'achat d'équipement et de moyens d'enseignement, etc... et des campagnes de masse, où plusieurs méthodes - radios-clubs, lectures individuelles, démonstrations et travaux pratiques sont combinés afin de leur donner un maximum d'efficacité dans l'enseignement des matières qui sont d'un intérêt primordial pour les masses populaires,

nous recommandons aux Etats membres africains de bien prendre note de ces techniques d'innovation ainsi que d'autres qui ont fait leurs preuves, pour pouvoir s'y référer lorsqu'ils établissent leurs programmes d'éducation des adultes.

11. Reconnaissant le fait que des expériences du même type sont entreprises dans le domaine de l'alphabétisation dans un grand nombre de pays africains.

nous recommandons que les autorités nationales se chargent de rédiger des rapports écrits concernant ces expériences afin que d'autres pays puissent en bénéficier soit par un échange direct entre les pays, soit par le canal de l'UNESCO.

.../...

12. - considérant que les Nations Unies et l'Unesco ont adopté une série de Résolutions sur les Droits de l'Homme et l'accès de tous à l'éducation et qu'un grand nombre de ces résolutions n'ont toujours pas été appliquées par bon nombre de Gouvernements.

Nous recommandons que l'Unesco attire une fois de plus l'attention des Etats membres sur l'importance de ces résolutions et qu'un appel soit lancé aux Etats qui n'ont pas appliqué ces résolutions d'adopter une législation en conséquence et de l'appliquer.

x

x

x

Des experts provenant de 16 pays africains et les observateurs de plusieurs organisations concernées par l'alphabétisation en Afrique, réunis à Dakar du 25 au 29 Avril 1977 pour étudier les problèmes de la post-alphabétisation, ayant pris connaissance avec admiration et sympathie des efforts entrepris par la SWAPO pour l'éducation des citoyens namibiens contraints par la politique du gouvernement raciste de l'Afrique du Sud, de vivre en exil en Zambie et en Angola,

recommandent : que l'Unesco fasse connaître les programmes de la SWAPO en matière d'éducation dans les pays membres et soutienne davantage ces programmes afin de préparer les namibiens en exil à leurs responsabilités futures de citoyens du pays libre que va être la Namibie.

x

x

x

La réunion des experts sur la post-alphabétisation tenue au BREDIA à Dakar du 25 au 30 Avril 1976.

- Considérant le caractère positif de telles assises,
- Remercie l'UNESCO d'avoir permis cette fructueuse confrontation d'expériences diverses qui sera hautement bénéfique aux programmes nationaux d'alphabétisation.
- Recommande la multiplication de réunions similaires sur les thèmes techniques spécifiques aux secteurs vitaux de l'Education des Adultes.-

A N N E X I

BRED A ; Dakar, 25 - 30 avril 1977

Dakar, April 25 - 30, 1977

LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS

NOM / NAME	FONCTIONS / FUNCTIONS	ADRESSE / ADDRESS
PARTICIPANTS PRINCIPAUX :		
(1) Samuel R. ALLEN	: Deputy Chief Education : Officer (Planning)	: Ministry of Education : <u>FREETOWN, Sierra Leone</u>
(2) Kwasi AMPENE	: Director, Institute of Adult : Education, University of : Ghana	: Institute of Adult : Education, University : of Ghana, <u>LEGON-GHANA</u> : B.P. 62
(3) Adama BERTHE	: Directeur général de la : DNAFIA	: B.P. 62 <u>BAMAKO (Mali)</u>
(4) Mme Kayissan BRENNER	: Directrice générale des Af- : faires Sociales - LOME : (Togo)	: Direction générale des : Affaires Sociales : B.P. 1247 - <u>LOME</u> : (Togo)
(5) P. J. DAKA	: Chief Education Officer : (Adult Education)	: Ministry of Education : Box R.W. 93 : <u>LUSAKA, (Zambia)</u>
(6) Lassina DIARRA	: Directeur de la Jeunesse : et des activités socio-édu- : catives	: B.P. 4051 : <u>ABIDJAN, (Côte d'Ivoire)</u>
(7) Abdi Heybae ELMI	: Director of Dept. of Non- : formal Education	: P.O. Box 421 : <u>MOGADISHO, (Somalia)</u>
(8) Merga GOBENA	: Head of Curriculum and ma- : terial Production Division, : Dept. of Adult Education	: P.O. Box 2269 : <u>ADDIS-ABABA, (Ethiopia)</u>
(9) Edward L. GOUTO	: Assistant Director of Adult : Education and Literacy- : Training	: Ministry of Education : <u>Monrovia, (Liberia)</u>
(10) Charles T. HEIN, P.H.D.	: General Secretary : AFROLIT - SOCIETY	: AFROLIT - SOCIETY : P.O. Box 72511 : <u>NAIROBI - KENYA</u>
(Mme Maria de LOURDES	: Responsable de l'Education : des Adultes	: Ministère de l'Educa- : tion et de la Culture : <u>PRAIA, (République du)</u> : <u>Cap Vert)</u>
(11) CHANTRE de BRITO		

.../...

ANNEX I

(12) Simoni	MALYA	: Senior Resident Tutor	: Institute of Adult
			: Education P.O. Box
			: 20679 - DAR-ES-SALAM,
			: (Tanzania)
(13) Sidi M. A.	MBOGE	: Community Development, Adult	: Ministry of Economic
		: and Functional Literacy Of-	: Planning and Indus-
		: ficer	: trial Development
			: 5, Marena Parede
			: BANJUL, (The Gambia)
(14) Prof. A. S.	MUNGALA	: Director, African Bureau	: B.P. 14 - KI SANGANI
		: of Educational Sciences	: (Zaire)
		: B.A.S.E.	
(15) Cheikh Magatte Ndiaye		: Chef de la Division de la	: Direction de l'Alpha-
		: Formation à la Direction de	: bâtisation - 60, rue
		: l'Alphabétisation	: Mohamed V - B.P. 356
			: DAKAR, (Sénégal)
(16) Mlle Edna PEREIRA		: Responsable du Dept. de	: Commissariat à l'Edu-
		: l'Education des Adultes	: cation Nationale
			: BISSAU, (Rep. de
			: Guinée-Bissau)
(17) Samuel SAMWIDI		: Directeur de l'ONEPAFS	: ONEPAFS - B.P. 1179
			: OUAGADOUGOU, (Haute
			: Volta)
(18) Alioune SARR		: Directeur adjoint de l'al-	: Direction de l'alpha-
		: phabétisation	: bâtisation - 60, rue
			: Mohamed V - B.P. 356
			: DAKAR, (Sénégal)
(19) Mme Marion D. SIKWADE		: Chief Education Officer	: Federal Ministry of
		: (Vocational and non-formal	: Education, Moloney
		: Section)	: Street - IAGOS,
			: (Nigeria)
(20) Boubacar SOCK		: Chef de Service de la radio	: ORTS - Radiodiffusion)
		: éducative ORTS - DAKAR	: B.P. 1765 - DAKAR,
			: (Sénégal)
(OBSERVATEURS :			
(1) L. A. KALENGA		: Dept. of Education, SWAPO	: Box 577 - LUSAKA,
			: (Zambia)
(2) Isaac KINGBO		: Directeur pour la Vulgaris-	: INADES-FORMATION
		: sation	: B.P. 8008
			: ABIDJAN, (C.I.)

ANNEX I

(	:	:	)
(<u>UNESCO :</u>	:	:	)
(	:	:	)
(1) Mlle Ute DESENISS	: Expert associé	: BREDA - B.P. 3311	)
(	:	: <u>DAKAR, (Sénégal)</u>	)
(	:	:	)
(2) Bernard DUMONT	: Consultant Alphabétisation	: UNESCO - PARIS	)
(	:	:	)
(3) Mlle Ruth LAZARUS	: Chief of Section on litera-	: UNESCO- PARIS	)
(	: cy activities, Division of :	:	)
(	: Literacy and Rural Develop-	:	)
(	: ment - Unesco/H.Q.	:	)
(	:	:	)
(4)RAZANAJOHARY	: Conseiller régional pour	: BREDA - B.P. 3311 :	)
(	: l'éducation des adultes et	: <u>DAKAR, (Sénégal)</u>	)
(	: l'alphabétisation	:	)
(	:	:	)
(	:	:	)
(	:	:	)
(	:	:	)
(<u>INTERPRETES</u>	:	:	)
(	:	:	)
(1) Mme J. CHEVASSUS	: Interprète	: 5, rue Jules Ferry	)
(	:	: B.P. 285, <u>DAKAR</u>	)
(	:	:	)
(2) M. M. DIAGNE	: Interprète	: Villa 509, SICAP	)
(	:	: BAOBAB, <u>DAKAR,</u>	)
(	:	: <u>(Sénégal)</u>	)
(	:	:	)
(<u>TRADUCTEURS</u>	:	:	)
(	:	:	)
(1) Mlle. V. SKROBISCH	: Traductrice	: B.P. 2101, <u>DAKAR</u>	)
(	:	: <u>(Sénégal)</u>	)
(	:	:	)
(2) Mme G. ZARJEVSKI	: Traductrice	: B.P. 3125, <u>DAKAR</u>	)
(	:	: <u>(Sénégal)</u>	)
(	:	:	)
(	:	:	)
(<u>SECRETAIRES</u>	:	:	)
(	:	:	)
(1) Mme SAKHO Fadima	: Secrétaire Sténo-Dactylo-	: SICAP, Rond Point	)
(	: graphe	: Liberté III - Immeuble	)
(	:	: B - Appt. 14 - <u>DAKAR</u>	)
(	:	:	)
(2) Mme Seynabou Ndiaye	: Secrétaire Sténo-Dactylo-	: SICAP, Dieuppeul IV	)
(	: graphe	: Villa n° 2878/E	)
(	:	: <u>DAKAR</u>	)
(	:	:	)
(	:	:	)
(	:	:	)

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR COMMENTE

I. CONCEPT ET OBJECTIFS

- a. A l'acception stricte de la post-alphabétisation (production de matériel de lecture pour néo-alphabètes), s'oppose et se substitue une conception élargie : la post-alphabétisation est l'ensemble des mesures qui sont prises et des actions entreprises pour que l'adulte, au lieu de sombrer dans l'analphabétisme de retour, conserve, développe et utilise les connaissances qu'il a acquises par l'alphabétisation ; parallélisme de cette évolution avec celle de la notion d'alphabétisation elle-même.
- b. La post-alphabétisation n'est pas seulement un complément à l'alphabétisation ; elle est l'instrument d'une transition vers l'éducation des adultes dans sa diversité, vers la concrétisation du concept d'éducation permanente et vers la participation au développement. Elle doit en particulier assurer l'égalité d'accès des adultes néo-alphabètes et des anciens scolarisés aux activités éducatives d'adultes ; elle inclut nécessairement :
 - la création d'un environnement favorable ;
 - la sensibilisation des milieux autres que ceux des responsables et des bénéficiaires de la post-alphabétisation.

II. CONTENUS ET METHODES

- a. Pris au sens étroit du mot, "post-alphabétisation" a pour contenu le matériel de lecture pour adultes néo-alphabètes : brochures, manuels, journaux, livres spécialement conçus et réalisés pour ce public ; parle-t-on de post-alphabétisation ou de matériel de lecture pour les enfants scolarisés ? ceux-ci sont insérés dans un cursus défini ; pour l'adulte, la post-alphabétisation serait-elle l'équivalent des années de l'école primaire qui viennent après celles de l'initiation à l'écrit ? dans ce cas, les méthodes sont proches des méthodes scolaires.
- b. Pour la conception large de la post-alphabétisation, le contenu est le matériel de lecture adapté (l'équivalent de l'école), mais aussi la création d'un environnement et des motivations favorables, ainsi que la possibilité de mettre en application ses connaissances et aptitudes nouvelles dans le travail et dans la société. Les méthodes de cette post-alphabétisation sont celles de l'éducation active, du travail de groupe, de l'application des capacités du groupe à la recherche de solutions aux problèmes qui sont les siens, de l'extension des formules originales découvertes par le groupe lui-même.
- c. Dans tous les cas, il est nécessaire de résoudre de nombreux problèmes concrets, parmi lesquels :
 - mise en oeuvre de la politique linguistique,
 - rédaction de textes, brochures, livres,
 - mise en place et animation de réseaux de bibliothèques,
 - organisation d'une véritable politique nationale de l'édition,

.../

- les journaux ruraux, périodiques, almanachs - leur impression, édition, distribution régulière, financement,
- les media : radio, télévision, films, affiches, diapositives,
- l'éducation scientifique extrascolaire,
- et, bien entendu, toutes les formations de formateurs nécessaires à la solution durable de tous ces problèmes.

III. PLANIFICATION, ORGANISATION ET FINANCEMENT

- a. Planification de la post-alphabétisation : participation des intéressés à l'inventaire des besoins et des ressources existantes, incluant les ressources non formelles ou non institutionnelles ; étude et analyse des réalisations spontanées, aux fins d'expérimentation, d'extension, de généralisation ; élaboration de programmes d'intervention ou de soutien, souples et révisables, basés sur ces inventaires et analyses, et cherchant à atteindre les trois dimensions : matériel, environnement, participation ; cohérence de ces programmes avec les objectifs et les plans nationaux de développement.
- b. Organisation : a pour but principal de susciter et de soutenir les initiatives et responsabilités décentralisées (groupes d'adultes, villages, collectivités locales) ; pour cela, utiliser, renforcer et compléter les infrastructures générales existantes (transports, communications, administration générale ou économique), celles ayant une fonction éducative (Education Nationale, etc.) ; promouvoir la coopération interministérielle, etc. ; assurer la formation des animateurs et cadres issus du milieu local et liés à lui ; assurer le partage des productions entre le niveau central et les échelons décentralisés en fonction des besoins et des types d'équipements nécessaires ; assurer la synthèse des évaluations.
- c. Financement : estimation des ressources actuellement consacrées, souhaitables, accessibles, en espèces et en nature ;
 - origines : budgétaire (Etat, collectivités décentralisées) ; communautés de base ; bénéficiaires ; extérieures ; contributions volontaires.
 - modes de gestion : concentrée ou décentralisée.

A N N E X E I I I

CALENDRIER DE LA REUNION

LUNDI 25 AVRIL 1977

9h00	Ouverture officielle
10h30	Election du bureau Adoption de l'ordre du jour
11h00 - 12h00	Séance de discussion
15h00 - 18h00	Séance de discussion
18h30	Réception.

MARDI 26 AVRIL 1977

9h00 - 12h00	Séance de discussion
15h00 - 18h00	Séance de discussion
18h15	Projection du film : "Many little lights" (Programme National d'Alphabétisation de la Jamaïque)

MERCREDI 27 AVRIL 1977

9h00 - 12h00	Séance de discussion
15h00 - 18h00	Séance de discussion

JEUDI 28 AVRIL 1977

8h00 - 16h00	Visite du Centre de Perfectionnement Professionnel Rural de Tivaouane.
--------------	---

VENREDI 29 AVRIL 1977

9h00 - 12h00	(Adoption du rapport final et recommen-
et	(dations
15h00 - 19h45	(Clôture officielle.

A N N E X E IV

Allocution de Monsieur BEN MADY CISSE
Secrétaire d'Etat à la Promotion Humaine
à l'occasion de l'Ouverture officielle

Il m'est tout à fait agréable de vous souhaiter la bienvenue au Sénégal, au nom du Gouvernement, au nom du Secrétariat d'Etat à la Promotion Humaine et en mon nom personnel.

Je sais que nombreux sont ceux d'entre vous, experts, spécialistes et responsables nationaux ou régionaux de projets et représentants d'organisations internationales concernées par l'alphabétisation en Afrique qui connaissent déjà ce pays pour y avoir séjourné, pour y avoir servi ou plus simplement encore pour en être citoyens.

Mais puisque vous vous rassemblez ici aujourd'hui pour y faire oeuvre nouvelle et faire progresser - j'y reviendrai tout à l'heure - le concept de POST ALPHABETISATION, permettez-moi simplement de vous adresser mes souhaits les plus sincères, les plus attentifs aussi, d'efficacité et de succès.

Vous connaissez l'enjeu de votre mission : elle est précise, concrète et marquée de la gravité et de l'urgence qui s'attachent, en ce difficile XXe siècle finissant, à toutes les grandes luttes entreprises pour l'épanouissement de l'humanité.

Nous trouvons d'ailleurs à la base de ce combat la prestigieuse organisation internationale qui nous réunit encore aujourd'hui. Le "Plan à moyen terme" de l'UNESCO (1977 - 1982) propose, entre autres points majeurs, l'adaptation des programmes d'alphabétisation aux conditions locales et, corollairement, la mobilisation de la société d'une manière active et continue pour donner à cette entreprise la plus large fonctionnalité possible.

Il n'est donc que juste que je salue ici, une nouvelle fois, le combat de l'UNESCO, plus que trentenaire déjà, pour la libération de l'esprit et que je rende un hommage particulier au Directeur du BREDA de Dakar qui assure à votre réunion toutes les conditions matérielles et financières souhaitées.

Evoquant très brièvement l'alphabétisation proprement dite, je me bornerai aujourd'hui à affirmer que nous n'avons plus, de nos jours, à la justifier, ni même à l'expliquer : il s'agit là du devoir national de toute société instruite envers la partie d'elle-même qui végète, comme on l'a dit, "en marge de l'écriture". La Princesse Ashraf Pahlavi elle-même l'a proclamé, il y a dix ans déjà ; c'est là "une entreprise capitale pour la dignité et le progrès de l'homme". Là où l'alphabétisation piétine, c'est parce que les moyens matériels, financiers et humains ne sont pas hélas à la proportion des objectifs immenses qu'on s'est fixés ; là où elle est ignorée ou asphyxiée, c'est parce que l'égoïsme des classes dirigeantes ou l'aveuglement des dictateurs choisit délibérément d'asseoir son pouvoir sur les ténèbres de la multitude.

Vous êtes ici parce que vous avez au contraire la foi, comme l'ont nos gouvernements respectifs, en l'épanouissement des citoyens et en leur participation consciente au développement national.

Toutefois, il s'agit là d'une redoutable et difficile entreprise dont on maîtrise encore mal, non seulement les moyens mais aussi les conséquences. Rares sont d'ailleurs, sur les trois continents qui regroupent les pays déshérités de la planète, les expériences avancées et relativement réussies d'alphabétisation populaire massive et plus encore de post-alphabétisation.

S'appuyant sur les résultats déjà enregistrés dans certains de ces pays-pilotes, notamment le Mali et la Tanzanie, votre séminaire va, pendant cinq jours, affiner le concept de la POST-ALPHABETISATION, en préciser les objectifs, les contenus et les méthodes et réfléchir aux multiples problèmes de planification, d'organisation et de financement qu'elle ne manque évidemment pas de poser. Vos travaux devraient donc permettre à tous les gouvernements responsables d'alphabétisation massive, en Afrique et ailleurs, de mieux maîtriser désormais la difficile préparation de l'accès de dizaines ou centaines de milliers de leurs citoyens, adultes d'âge actif, à l'univers du texte, de la lettre et du chiffre ; et par-delà l'écriture et le calcul, à l'éducation populaire et à la participation, d'un mot à la démocratie sociale et politique.

Beaucoup d'inconnues demeurent en effet jusqu'à ce jour : je cite les principales :

- les relations des néo-alphabétisés avec les systèmes d'éducation et d'information utilisant une langue officielle non nationale ;
- le danger de la persistance, sur le territoire national, de vastes zones privées, si je puis m'exprimer ainsi, de vie écrites, c'est-à-dire de livres, de journaux, de pancartes, de documents et d'affiches ;
- l'articulation progressive de la masse des alphabétisés, nouveaux venus sur la scène de la participation au développement, avec les milieux et les structures qui détenaient naguère, et bien souvent entendent conserver, en même temps que le pouvoir, leurs privilèges culturels ;
- la nécessaire insertion de l'alphabétisation, systématique et obligatoire, dans tous les projets de développement économique, tout particulièrement en zone rurale et les transferts, tout aussi nécessaires, de responsabilités des encadreurs, techniciens et décideurs d'autrefois en direction des nouveaux promus, et des collectivités qu'ils animent.

C'est dire - et vous en êtes déjà très conscients - les dimensions, non seulement culturelles et sociales, mais profondément politiques de l'entreprise. Ceux de nos amis africains qui ont parcouru, sur ce difficile chemin, le plus long itinéraire savent le prix civique à payer et l'ampleur de la mobilisation populaire indispensable.

Le Sénégal qui les a écoutés, qui les a suivis avec sympathie tout au long de leurs efforts, qui a envoyé chez eux des missions d'information, guette encore aujourd'hui avec grand intérêt le déroulement, et bientôt, le résultat de vos travaux.

.../...

Je ne crois pas inutile de rappeler ici brièvement l'itinéraire suivi par notre pays en matière d'alphabétisation et, parallèlement, en matière de promotion des six langues nationales sélectionnées depuis 1971. Il faut aussi dire que certains de nos experts nationaux en ce domaine ont conquis leurs premiers galons dès 1953, avant même l'indépendance, à l'occasion de la campagne de ce qu'on appela alors "éducation de base", concept que les institutions internationales, à commencer par l'UNESCO ont conservé et amplifié.

En dépit de ces efforts, il reste qu'à l'heure actuelle, trois Sénégalais sur cinq, pour cause d'analphabétisme, ne sont pas encore "en mesure de contribuer efficacement au développement" de leur pays. Puisque nous considérons ici, comme le Britannique Sir Charles Jeffries, "l'élimination de l'analphabétisme... comme une fin qu'il faut atteindre tout de suite et à tout prix", le Gouvernement du Sénégal vient d'adopter un plan d'alphabétisation massive, étalé si possible sur dix ans, et dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- intégration systématique dans les programmes de développement (notamment rural) ;
- appel général à la participation directe, individuelle ou collective ;
- appui sur une mobilisation civique et idéologique exceptionnelle.

Nul ne se dissimule ici l'ampleur et la difficulté de la tâche par rapport aux actions très modestes menées jusqu'à maintenant. C'est dire l'intérêt que nous attachons aux travaux de ce séminaire puisque nous espérons pouvoir y puiser les indications, les recommandations et les conseils toujours précieux au seuil d'une entreprise de cette envergure.

Je sais d'ores et déjà, parce que vos compétences et votre engagement le garantissent, que nous ne serons pas déçus.-

A N N E X E V

Allocution du Directeur du Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Education en Afrique.

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un honneur et un grand plaisir de vous accueillir dans les locaux du Bureau Régional de l'Unesco pour l'Education en Afrique à l'occasion de la réunion d'experts sur les problèmes de la post-alphabétisation. Au nom du Directeur Général de l'Unesco, Monsieur Amadou Mahtar M'BOW, je souhaite la bienvenue aux spécialistes des 20 pays africains anglophones, francophones et lusophones et aux représentants des Organisations régionales spécialisées dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes ou de l'éducation en général : L'AAEA (Association Africaine d'Education des Adultes), l'AFROLIT (Organisation pour l'Alphabétisation en Afrique), le B.A.S.E. (Bureau Africain des Sciences de l'Education) et le CREAA (Conseil Régional pour l'Education et l'Alphabétisation des Adultes en Afrique). Je salue également les représentants des Agences spécialisées des Nations Unies qui ont accepté de suivre les travaux de la réunion pour lui apporter la lumière de leur expérience.

Le séminaire d'experts sur la post-alphabétisation est convoqué en application de la Résolution 1.181 adoptée par la Conférence Générale de l'Unesco à sa 19^{ème} session à Nairobi, en novembre 1976, qui autorise le Directeur Général à mettre en oeuvre "un programme d'activités visant à intensifier la lutte contre l'analphabétisme et à promouvoir le développement rural, et, en particulier à encourager, à cet effet, des stratégies, des méthodes d'alphabétisation et de post-alphabétisation en milieu rural, tenant compte, dans le cadre des plans nationaux de développement, de l'ensemble des facteurs économiques, sociaux et culturels et faisant appel à une participation aussi large que possible des populations concernées."

.../...

Pendant 5 jours, vous allez discuter des problèmes de la post-alphabétisation en Afrique, un domaine en apparence facile du fait que l'opinion courante limite cette activité juste à la fourniture de matériel écrit pour entretenir le savoir nouvellement acquis : lire et écrire. Effectivement, des textes de toute nature ont été livrés au public de plusieurs pays et les néo-alphabètes parfois les lisent si ces textes tombent entre leurs mains. Il se peut que ces textes leur donnent une information susceptible de contribuer à leur formation selon le processus de l'éducation informelle ou incidente. Or, dans cette Afrique où la lecture est encore loin de constituer un élément essentiel de la vie quotidienne, notre préoccupation est justement de réduire la part du hasard pendant la période précaire qui suit l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ce que nous envisageons de faire, c'est d'organiser, de planifier la post-alphabétisation de manière à guider les pas encore chancelants des nouveaux lettrés dans le but de leur éviter la rechute dans l'analphabétisme. La recherche de la systématisation de l'action, ou la mise en place d'une activité organisée, permet seule, croyons-nous, de chasser toute incertitude, toute méfiance à l'égard de l'éducation non-formelle, puisque la post-alphabétisation est une composante de l'éducation non-formelle. Loin de vouloir traiter à fond le thème de votre réunion, mon intention était de souligner l'importance de la question par rapport aux différentes phases d'un tout que sont la pré-alphabétisation, l'alphabétisation et la post-alphabétisation.

Et la post-alphabétisation prend toute sa signification si nous nous reportons au contexte global du système entier de l'éducation en Afrique. Le premier volet du système, l'éducation formelle dispensée notamment dans les établissements d'enseignement primaire, continuera à verser annuellement dans la masse analphabète une fraction non négligeable de son effectif, à moins que ne soit constamment appuyée par une ferme volonté politique la réforme de l'éducation réalisée, esquissée ou amorcée dans plusieurs pays. Une notion devenue banale dans l'effort en faveur de l'alphabétisation mérite cependant qu'on la rappelle dans les occasions comme celle qui nous rassemble aujourd'hui. Il s'agit de la conjugaison de trois facteurs jouant un rôle déterminant en matière de statistiques de l'alphabétisation : tout d'abord la scolarisation primaire, ensuite la croissance démographique, et enfin l'enrôlement dans les structures d'alphabétisation, d'éducation des

adultes et autres formes d'éducation non formelle, c'est-à-dire le deuxième volet du système d'éducation. Les chiffres suivants donnent la mesure de la tâche à entreprendre : si le taux moyen d'analphabétisme en Afrique est de 74 %, le taux de déperdition scolaire atteint environ 40 %, tandis que la croissance démographique oscille autour de 2,5 %. C'est là parler en termes relatifs ; la vérité est que, si le taux d'analphabétisme a sensiblement diminué en Afrique pendant les derniers 15 ans, le nombre absolu des analphabètes a augmenté par dizaines de millions. La perspective d'un avenir difficile pour l'éducation en général nous confirme dans notre conviction qu'il faut redoubler d'effort en mettant également l'accent sur la post-alphabétisation, la phase-clé dont dépend le franchissement du seuil de l'alphabétisme sans retour.

Etant donné que la post-alphabétisation représente un aspect d'un sous-système d'éducation, il convient de la placer dans l'ensemble du système et de penser à la stratégie permettant d'éliminer enfin l'analphabétisme. La tâche vous revient de définir cette stratégie. Je voudrais tout simplement évoquer ce que le Directeur Général, lors de la célébration de la 11ème Journée Internationale de l'Alphabétisation, le 8 septembre 1976, a posé comme principes d'une véritable charte de l'alphabétisation. Ces principes, au nombre de 5, sont celui de la fonctionnalité, de la participation, de l'intégration, de la diversification, et enfin la nécessité d'une volonté politique nationale. Et ces principes s'appliquent, il va de soi, à la post-alphabétisation également. Vous aurez à en discuter, à les expliciter afin de formuler des recommandations à qui de droit, à l'Unesco comme aux Etats membres.

Vos recommandations entreront en ligne de compte dans l'élaboration du prochain programme biennal de l'Unesco pour lequel la Conférence Générale, à sa dernière session, a adopté une résolution invitant le Directeur Général à prévoir "une accélération considérable de la lutte contre l'analphabétisme en envisageant éventuellement une Décennie de l'Unesco de l'alphabétisation". La vision d'une telle Décennie, loin d'obnubiler nos pensées, inspirera nos travaux, j'en suis certain.

Je ne saurai terminer sans adresser mes remerciements les plus vifs à Monsieur le Ministre, qui a bien voulu honorer de sa présence cette cérémonie d'ouverture, lui priant de bien vouloir transmettre au Gouvernement de la République du Sénégal l'expression de notre gratitude pour la générosité avec laquelle il a accepté d'abriter sur son territoire la réunion d'experts sur la post-alphabétisation en Afrique.

Je vous remercie.

A N N E X E VI

LISTE DES DOCUMENTS DE LA REUNION D'EXPERTS

SUR LA POST-ALPHABETISATION

(DAKAR, Sénégal, 25-30 Avril 1977)

BREDA/POSTALPHA/1	LA POST-ALPHABETISATION EN AFRIQUE : PROBLEMES ET PERSPECTIVES
BREDA/POSTALPHA/2	INFORMATION GENERALE
BREDA/POSTALPHA/3	ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
BREDA/POSTALPHA/3 bis	ORDRE DU JOUR COMMENTE
BREDA/POSTALPHA/3 ter	ORDRE DU JOUR PROVISOIRE (2ème version)
BREDA/POSTALPHA/4	LISTE DES PARTICIPANTS
BREDA/POSTALPHA/5	CALENDRIER
BREDA/POSTALPHA/6	REGLEMENT INTERIEUR
DG/76/23	ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'UNESCO A L'OCCASION DE LA ONZIEME JOURNEE INTERNA- TIONALE DE L'ALPHABETISATION
ED/CONF/628	RAPPORT FINAL DE LA REUNION D'EXPERTS SUR L'UTILISATION DES LANGUES MATERNELLES EN AFRIQUE POUR LES PROGRAMMES D'ALPHABETISATION (Bamako, Mali, 30 Sept. - 4 Oct. 1974)
EDUCATION DES ADULTES NOTE D'INFORMATION, UNESCO	NUMERO SPECIAL, JUIN 1976 : PLAN A MOYEN TERME (1977-1982) POUR L'UNESCO.

.../...

ETUDES ET DOCUMENTS D'EDUCATION
UNESCO (N° 10)

L'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE
AU MALI : UNE FORMATION POUR LE
DEVELOPPEMENT.

PERSPECTIVES, REVUE TRIMESTRIELLE
DE L'EDUCATION, VOL VI, N° 1, 1976
UNESCO.

LE TOURNANT DE L'ALPHABETISATION.

PERSPECTIVES, REVUE TRIMESTRIELLE
DE L'EDUCATION, VOL VI, N°3, 1976,
UNESCO

SCOLARISATION EN LANGUE MATERNELLE
EN MILIEU MULTILINGUE.

ENSEIGNEMENT ET LANGUE MATERNELLE
EN AFRIQUE OCCIDENTALE
(LES PRESSES DE L'UNESCO 1976).